



Assemblée des États Parties

Distr. : générale
7 novembre 2012

FRANÇAIS
Original : anglais

Onzième session

La Haye, 14-22 novembre 2012

Quatrième élection des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes

Note du Secrétariat

1. Le Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes de crimes relevant de la compétence de la Cour et de leurs familles a été créé par l'Assemblée des États Parties dans sa résolution ICC-ASP/1/Res.6 du 9 septembre 2002. Le mandat du Conseil de direction figure dans l'annexe à la résolution.
2. La procédure de présentation des candidatures à l'élection et d'élection des cinq membres du Conseil de direction a été établie par l'Assemblée des États Parties dans sa résolution ICC-ASP/1/Res.7 du 9 septembre 2002. Conformément au paragraphe 6 de cette résolution, il doit être précisé dans chaque dossier de candidature de quelle manière le candidat remplit les exigences énoncées au paragraphe 1 de la résolution, c'est-à-dire qu'il soit choisi parmi des personnes jouissant d'une haute considération morale, connues pour leur impartialité et leur intégrité et ayant une compétence reconnue au niveau international en matière d'assistance aux victimes de crimes graves.
3. Conformément au paragraphe 8 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7, chaque groupe régional dispose d'un siège au Conseil.
4. Conformément au paragraphe 10 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7, tout sera mis en œuvre pour que les membres du Conseil de direction soient élus par consensus. En l'absence d'un consensus, l'élection a lieu au scrutin secret. Cette condition peut être levée si le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir, ou dans le cas des candidatures soutenues par les groupes régionaux respectifs, à moins qu'une délégation ne demande expressément qu'une élection donnée fasse l'objet d'un vote.
5. Le paragraphe 11 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7 prévoit que, en cas d'égalité des voix pour un siège restant à pourvoir, il est procédé à un scrutin restreint limité à ceux des candidats qui ont obtenu un nombre égal de voix.
6. Le paragraphe 12 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7 dispose qu'est élu le candidat de chaque groupe qui obtient le plus grand nombre de voix et la majorité des deux tiers des États Parties présents et votants, sous réserve que la majorité absolue des États Parties constitue le quorum exigé pour le scrutin.
7. À sa septième séance, tenue le 28 février 2012, le Bureau de l'Assemblée des États Parties a décidé que la période de présentation des candidatures pour la troisième élection de membres du Conseil de direction s'ouvrirait le 16 mai et s'achèverait le 8 août 2012. À la fin de cette période, les conditions minimum de la présentation de candidatures à l'élection de membres du Conseil de direction n'avaient toujours pas été satisfaites. Après le retrait d'une nomination le 11 octobre 2012, et conformément à la décision du Bureau du 15 octobre 2012, la période de mise en candidature au Bureau a été prolongée, du 18 octobre au 1^{er} novembre 2012.

8. Au 2 novembre 2012, les candidatures ci-après avaient été reçues :
- États d’Afrique
- M. Sayeman Bula-Bula (République démocratique du Congo)
- États d’Asie du Pacifique
- M. Motoo Noguchi (Japon)
- États d’Europe orientale
- M^{me} Vaira Vīķe-Freiberga (Lettonie)
- Groupe des États de l’Amérique latine et des Caraïbes
- M. Denys Toscano Amores (Équateur)
- États d’Europe occidentale et autres États
- M^{me} Elisabeth Rehn (Finlande)
9. Conformément au paragraphe 7 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7, on trouvera dans l’annexe au présent document les renseignements et documents relatifs aux candidats.

Annexe

Liste alphabétique des candidats (avec l’exposé de leurs qualifications)

Table des matières

| <i>Nom et nationalité</i> | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 1. Bula-Bula, Sayeman (République démocratique du Congo)..... | 2 |
| 2. Noguchi, Motoo (Japon)..... | 10 |
| 3. Rehn, Elisabeth (Finlande)..... | 14 |
| 4. Toscano Amores, Denys (Équateur)..... | 17 |
| 5. Vīķe-Freiberga, Vaira (Lettonie)..... | 18 |

1. Bula-Bula, Sayeman (République démocratique du Congo)

[Original : français]

Note verbale

Le Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie présente ses compliments au Secrétariat de l’Assemblée des États Parties au Statut de Rome et a l’honneur de se référer à la décision du Bureau de l’Assemblée des États Parties du 28 février 2012 relative à l’élection des membres du Conseil susvisé et à la note ainsi référencée ICC-ASP/11/S/06 du 23 avril 2012 du Secrétariat des États Parties ayant trait à ladite élection afin de vous soumettre la candidature de M. Sayeman Bula-Bula, de nationalité congolaise, en vue de son élection en qualité de membre du Conseil de direction du Fonds d’affectation spéciale au profit des victimes.

Professeur de droit international, notamment de droit international humanitaire, à l’Université de Kinshasa et à l’étranger depuis 1987, le candidat congolais a notamment siégé en qualité de juge ad hoc à la CIJ (2000-2002), presté ses services au titre d’expert international du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (1996-1998), assumé les fonctions de Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption

· Et État de mise en candidature, sauf indication contraire.

(2002-2004), exercé les fonctions de représentant régional de l'*Africa Human Rights Network/Justice and Protection* (1990-1995).

Le curriculum de M. Sayeman Bula-Bula, joint à la présente note, contient des indications qui montrent qu'il satisfait aux conditions objectives et subjectives exigées par les résolutions pertinentes de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome.

[...]

Curriculum vitae

Professeur ordinaire à l'Université de Kinshasa, R. d. du Congo (1987-)

Ancien juge ad hoc à la Cour internationale de Justice (2000-2002)

Membre de la Cour permanente d'arbitrage (2001-2013)

Membre du Comité de rédaction de l'Annuaire africain de droit international (2003-)

Renseignements personnels

Nom : BULA-BULA

Prénom : Sayeman

Lieu et date de naissance : Ebonda (Congo), 31 août 1950

Statut matrimonial : marié et père de deux (2) enfants

Nationalité : congolaise

Profession : professeur d'université

Autres activités professionnelles : expert-consultant de divers organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et internationaux.

Études universitaires

1986 Docteur en droit de l'Université de Louvain.

1976 Licencié en droit de l'Université de Kinshasa.

1973 Gradué en droit de l'Université de Kinshasa.

Titulaire de certificats divers.

Expérience professionnelle au niveau national

Autorité administrative

2002 Président de la Commission nationale de lutte contre la corruption (2002-2004).

Autorité académique

1995 Secrétaire général administratif (1995-1996) de l'Université de Kinshasa. Membre du Comité de gestion, chargé de l'intérim du Secrétaire général académique et, le cas échéant, du Recteur (octobre 1995 et mars 1996).

1994 Vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa (1994-1995), chargé de l'organisation des enseignements théoriques et pratiques; membre du Bureau facultaire et chargé de l'intérim du doyen.

1988 Secrétaire académique de la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa, chargé de l'application du programme des cours (1988-1994).

Enseignant

1998 « Professeur ordinaire », 1998 à ce jour.

- 1992-1997 « Professeur ».
 1988-1992 « Professeur associé ».
 1976-1980 « Assistant ».

Consultant

- 2009 Expert consultant au Ministère des Hydrocarbures pour la définition de la limite extérieure du plateau continental.
 2008 Expert consultant du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.
 1998-2001 Consultant auprès du Ministère de l’Energie pour l’élaboration du protocole d’accord de collaboration scientifique entre la République démocratique du Congo d’une part, et les universités de Miami et de Syracuse des États-Unis d’Amérique d’autre part, dans le cadre du projet géosciences dans les lacs Edward–Albert–Tanganyika (GEOLAT, 1998-2001), composante du programme *International Decade for East African Lakes (IDEAL)*, 1993-2003, juillet-août 1998.
 1998 Consultant auprès du Ministère du développement de l’industrie pétrolière, chargé de l’étude du dossier de délimitation des frontières maritimes de la République démocratique du Congo, juillet 1998.
 1989 Expert agréé par la Banque mondiale pour le troisième projet Eau, Zaïre – Banque mondiale, crédit 1939, ZR, Offre pour l’élaboration d’un code de l’eau au Zaïre (1989-1994).

Expérience professionnelle au niveau international

Expert international

- 2010 Professeur invité par le Tribunal international du droit de la mer pour la conférence « Actualité du droit de la mer dans les États de la côte Atlantique d’Afrique », Hamburg, (RFA), 2 septembre 2010.
 Participant à la Journée d’études Berman « Colonialisme et droit international, passions, ambivalence et nationalisme », Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 25 mars 2010.
 2003 Membre du Panel pour l’arbitrage des litiges relatifs aux ressources naturelles et à l’environnement de la Cour permanente d’arbitrage 2003 -.
 2001 Membre de la Cour permanente d’arbitrage (La Haye), depuis 2001.
 Membre du Tribunal arbitral spécial pour la pêche maritime, depuis 2001.
 2000 Juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice, affaire du *Mandat d’arrêt du 11 avril 2000* (RDC c. Belgique 2000-2002).
 1999 Membre du Tribunal arbitral spécial pour la protection et la préservation du milieu marin agréé par le PNUE pour l’arbitrage spécial, 20 janvier 1999.
 1997 Coordonnateur (niveau L.4) du projet « Promotion de l’État de droit », du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l’homme, en République d’Haïti (de 1997 à 1998).
 1996 Coordonnateur (niveau L.4) du projet de chaire de droits de l’homme et du droit international humanitaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l’homme, à l’Académie militaire de Bujumbura (Burundi), 1996.
 Animateur du Séminaire de droit international humanitaire destiné aux officiers des Nations Unies organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l’homme, (Genève, 27 juillet au 3 août 1996).
 Animateur du Séminaire de droit international humanitaire à l’intention du Haut Commandement des Forces armées du Togo, organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l’homme (Lomé, 20-27 octobre 1996).

Membre de sociétés scientifiques

- 2007 Membre du Conseil scientifique national de la R. d. du Congo.

- 2002 Membre du Comité de rédaction de l'*Annuaire africain de droit international* (La Haye), *African Yearbook of International Law*, 2002 – .
- 1993 Membre de la Société africaine de droit international et comparé (Londres), de 1993-2000.
- 1992 Membre co-fondateur du réseau francophone « Droit de l'environnement » (Montréal, 1992, à ce jour).

Membre d'autres associations

- 2003 Membre du *Wilton Park International Association* (Londres, 2003 à ce jour).

Activités diplomatiques multilatérales

- Janv. 2009 Membre de la délégation de la COHYDRO (RDC) à Yaoundé en vue de la délimitation de la limite extérieure du plateau continental, Yaoundé, du 10 au 16 janvier 2009.
- Nov. 2008 Candidat de la RDC à la double élection de juges à la Cour internationale de Justice par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité de l'ONU.
- Oct. 2008 Intervenant de la délégation de la RDC à l'issue du rapport du président de la Cour internationale de Justice devant l'Assemblée générale des Nations Unies; New-York, 30 octobre 2008.
- Juin 2008 Chef de la délégation de la RDC à la 18^e Réunion des États Parties à la convention des Nations Unies sur le droit de la mer, New-York, du 13 au 20 juin 2008.
Membre de la délégation de la RDC au Sommet de l'Union africaine à Sharm El-Sheik (Egypte), du 25 au 30 juin 2008.
- Mars 2008 Participant à la Conférence des Nations Unies sur la pêche en haute mer, New-York, du 16 au 20 mars 2008.
Délégué de la RDC à la septième série des consultations officieuses des États Parties à l'Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà des zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs, New-York, 11-12 mars 2008.
Entretiens avec les ambassadeurs représentants permanents auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, Le Luang Minh (Viet Nam), Frances Mary Lisson (Australie), Johan C. Verbeeke (Belgique), Liu Zhenmin (Chine), Marcello Spatafora (Italie), Yukio Takasu (Japon), Jorge Urbina (Costa Rica), Maria Viotti (Brésil) et le représentant permanent adjoint de la France, Jean-Pierre Lacroix, en vue de l'élection au poste de juge à la C.I.J., New-York, du 14 au 17 mars 2008.
- Juin 2007 Expert invité à la réunion des 20 et 21 juin 2007 (Tripoli) par l'Union africaine sur le projet de création des États-Unis d'Afrique.
- Juin 2008 Délégué de la R. d. du Congo au 34^e Sommet de l'OUA ayant adopté le protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à la création de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, tenu du 2 au 10 juin 1998 à Ouagadougou (Burkina Faso).
- Mars 2008 Animateur principal au Séminaire conjoint OUA/CICR/ONU/UE, « Les conflits anarchiques », organisé à l'intention des représentants permanents auprès du Conseil de sécurité de l'ONU et auprès de l'OUA, Addis-Abeba, Ethiopie, 30-31 mars 1998.

Activités scientifiques internationales

- Mars 2009 Membre du jury de thèse sur « La gestion des forêts dans la perspective du développement durable », Faculté de droit de l'Université de Louvain-la-Neuve, 27 mars 2009.

- Févr. 2009 Invité de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne à l'occasion de la présentation de l'ouvrage « La France dans le monde : puissance ou influence »; 10 février 2009.
- 2008 Co-promoteur du projet conjoint Université de Kinshasa – Université libre de Bruxelles d'expression néerlandaise du projet de recherche « La méthodologie de recherche en droit international », janvier 2008.
- 2007 Participant au symposium des 10 et 11 mai 2007 organisé par l'Université du Texas et l'Université de Californie à la Cour permanente d'arbitrage (La Haye), *Multiple Parties, Multiple Problems*.
- 2006 Co-promoteur du projet de coopération interuniversitaire UNIKIN-VLIR-UOS avec le professeur Stefaan Smis pour l'élaboration du premier recueil des traités conclus par le Congo (1960-1980) avec d'autres sujets de droit international.
Invité d'honneur, 7th *International Conference of Chief Justices of the World*, Lucknow, Inde, 8-11 décembre 2006.
- 2005 Invité d'honneur, 6th *International Conference of Chief Justices of the World*, Lucknow, Inde, 9-13 décembre 2005.
Invité à la 784th *Wilton Park Conference on Promoting Good Governance and Development in Conflict – Affected Countries : The Role of Parliament and Government*, Winston House, juin 2005.
- 2003 Participant à la conférence du *Foreign and Commonwealth Office (Wilton Park)* sur les pays en situation post-conflit, septembre 2003.
- 2001 Animateur à la conférence du *Foreign Office (Wilton Park)* sur la justice en Afrique (août 2001).
- 2000 Principal conférencier à la Journée de réflexion du 28 octobre 2000, « Perspectives de paix en Angola et en République Démocratique du Congo », organisée par le Comité Afrique australe, *Brussels Center of African Studies* de l'Université Libre de Bruxelles et de la Vrije Universiteit Brussel.
- 1999 Conférencier au quatrième Symposium mondial relatif à la pensée de Muammar Al Ghadafi « Le livre vert » sur « La crise de la Communauté internationale au seuil du XXI^e siècle », Tripoli, Libye, 29 novembre au 3 décembre 1999.
Animateur à l'Atelier régional sur le renforcement des capacités des sciences de la mer et la gestion rationnelle et durable des ressources côtières et marines, Angola, R. d. du Congo et Côte d'Ivoire, Kinshasa, 23-26 février 1999.
- 1998 Participant au Colloque sur « L'intervention d'un média de paix étranger dans une zone de conflits : quelle légitimité ? », Fondation Hironnelle, Cartigny, Genève, 3-5 juillet 1998.
- 1997 Animateur principal au panel sur « l'État de droit en Afrique », au neuvième Congrès de la Société africaine de droit international et comparé « Les techniques juridiques pour la mise en œuvre de l'État de droit en Afrique », Abidjan, Côte d'Ivoire, août 1997.
- 1995 Participant au septième Congrès de la Société africaine de droit international et comparé sur « L'intégration régionale en Afrique comme solution aux problèmes économiques du continent », Johannesburg, Afrique du Sud, août 1995.
Participant à la Réunion d'évaluation du projet « Droit de l'environnement », AUPELF – UREF, Louvain-la-Neuve, Belgique, septembre 1995.
- 1994 Animateur principal au Séminaire-Atelier sur « Les enfants et les conflits en Afrique centrale », Kinshasa, novembre 1994.
Conférencier au sixième Congrès de la Société africaine de droit international et comparé sur « L'OUA et l'Afrique de l'an 2000; Règlements des conflits et protection des personnes déplacées », Kampala, Ouganda, septembre 1994.
Participant à la Réunion d'évaluation du projet « Droit de l'environnement », AUPELF-UREF, Louvain-la-Neuve, Belgique, juin 1994.
- 1993 Conférencier au cinquième Congrès de la Société africaine de droit international et comparé sur « L'Afrique, l'OUA et le Nouvel ordre mondial » Accra, Ghana, septembre 1993.

- Participant à la Réunion d'évaluation du projet « Droit de l'environnement », AUPELF-UREF, Louvain-la-Neuve, Belgique, juin 1993.
- 1992 Animateur au cinquième Séminaire régional africain de droit international humanitaire organisé par le Comité international de la Croix-Rouge (Yaoundé, Cameroun, novembre 1992).
Participant à la deuxième Journée d'études francophones de l'AUPELF-UREF et à la création du Réseau francophone « Droit de l'environnement » (Montréal, août-septembre 1992).
- 1991 Ambassadeur et membre du collectif de dix personnalités congolaises chargées d'animer la Campagne mondiale du CICR pour la protection des victimes de la guerre, Kinshasa, novembre 1991.
- 1989 Animateur au deuxième Séminaire régional d'Afrique centrale organisé par le Comité international de la Croix-Rouge sur le droit international humanitaire, Kinshasa, avril 1989.
- 1988 Animateur au premier Séminaire régional d'Afrique centrale organisé par le Comité International de la Croix-Rouge sur le droit international humanitaire, Kinshasa, mars 1988.
- 1983 Participant à la Conférence européenne sur « Le nouveau droit de la mer et l'environnement dans le contexte européen » organisé par la Commission européenne, Bruxelles, janvier 1983.

Principales publications et travaux scientifiques

Droit de la mer et droit de l'environnement

- 1999 L'odyssée du droit de la mer dans les abysses, *Liber Amicorum Mohammed Bedjaoui*, La Haye, *Kluwer Law International*, 1999, pp. 63-147.
- 1996 Les institutions de gestion des forêts au Zaïre, Colloque du réseau « Droit de l'environnement » à Limoges, (France, novembre 1994), *Droit, Forêt et développement durable*, Bruxelles, Bruylant, 1996, pp. 293-306.
L'infortune du Comité de pêche du golfe de Guinée, « *L'intégration régionale est-elle une solution aux problèmes économiques de l'Afrique ?* », Actes du huitième Congrès de la Société africaine de droit international et comparé, 1996, pp. 253-260.
- 1992 *Le nouveau droit de la mer dans le contexte économique du Zaïre*, Bruxelles, Bruylant, 110 pp.
- 1989 Les États sans littoral et le droit de la mer, Conférence-débat, Bangui, Université de Bangui, République centrafricaine, 26 janvier 1989, 15 pp.
- 1990 L'Europe de 1992 et ses implications sur la coopération euro-africaine en matière maritime, communication au Séminaire international sur l'Europe de 1992 et l'Afrique, Kinshasa, Université de Kinshasa, 5-8 novembre 1990, 27 pp.
- 1988 Le nouveau droit de la mer au regard de l'Afrique, Conférence-débat, Kinshasa, Université de Kinshasa, 17 mai 1988, 20 pp.
Les normes de la qualité des eaux en droit comparé, communication au Premier Symposium national sur les normes de la qualité des eaux, Comité national d'action de l'eau et de l'assainissement, Kinshasa, 9-14 mai 1988, 34 pp.

Droit international de la paix, de la sécurité internationale et des droits de l'homme

- 2010 *Droit international humanitaire*, Louvain-la-Neuve, *Academia-Bruylant*, 2010, 404 pp.
- 2009 Les élections à la Cour internationale de Justice du 6 novembre 2008 : la théorie et la pratique, *Revue de droit africain*, n°49, 2009, pp. 3-65.
- 2007 Le projet des États-Unis d'Afrique : Utopie ou réalité ?, Conférence d'experts de Tripoli, 20 et 21 juin 2007.
- 2006 *Liber Amicorum Marcel Lihau* (directeur scientifique), Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, Bruxelles, Bruylant, 2006, 523 pages.

- Compétence universelle du Sénégal ou de la Belgique, arrêt du 25 novembre 2005 de la Cour d'appel de Dakar relatif à l'exception d'incompétence dans l'extradition de M. Hissène Habré, *Liber Amicorum Marcel Lihau*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, Bruxelles, Bruylant, 2006, pp. 319-334.
Esquisse sur le concept d'« État de droit », *Liber Amicorum Marcel Lihau*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, Bruxelles, Bruylant, 2006, pp. 335-376.
- 2005 L'arrêt du 25 novembre 2005 de la Cour d'appel de Dakar relatif à l'exception d'incompétence dans l'extradition de M. Hissène Habré, *Revue de droit africain* n°36, octobre 2005, pp. 301-316.
« Mise hors-la-loi ou mise en quarantaine des gouvernements anticonstitutionnels par l'Union africaine ? », *African Yearbook of International Law*, vol. 11, 2003, pp. 23-78.
- 2004 « Les immunités pénales et l'inviolabilité du ministre des Affaires étrangères en droit international. Principe – Caractère – Portée – Exceptions – Limites – Sanctions. (Affaire du mandat du 11 avril 2000, R. d. du Congo c. Royaume de Belgique, CIJ, arrêt du 14 février 2002), Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 2004, 186 pp.
L'accord de Pretoria du 31 juillet 2002 et le protocole de Luanda du 6 août 2002 relatifs au règlement du conflit armé contre la République démocratique du Congo, *Annales de la Faculté de droit*, vol. XI-XXVII, 2004, pp. 53-68.
- 2002 Opinion individuelle jointe à l'arrêt du 14 février 2002 relative à l'affaire du Mandat d'arrêt du 11 avril 2000, (R. d. du Congo c. Royaume de Belgique), Cour internationale de Justice, Recueil, 2002, pp 100-136.
- 2000 Opinion dissidente jointe à l'ordonnance du 8 décembre 2000 relative à l'affaire du Mandat d'arrêt du 11 avril 2000, (R. d. du Congo c. Royaume de Belgique), Cour internationale de Justice, Recueil 2000, pp. 218-228.
La seconde « onusation » du Congo, *Perspectives de paix en Angola et en République démocratique du Congo*, Actes de la Journée de réflexion du 28 octobre 2000 organisée par le Comité Afrique australe, le *Brussels Center of African Studies* de l'Université Libre de Bruxelles et la *Vrije Universiteit Brussel* (non publié).
- 1999 La contribution de l'accord de Syrte du 18 avril 1999 au règlement des différends dans la région des Grands Lacs, Actes du quatrième Symposium mondial sur la pensée de Muammar Al Ghadafi « Le livre vert et la crise de la communauté internationale au seuil du XXI^e siècle », Tripoli, Libye, 29 novembre au 3 décembre.
Le droit international humanitaire, cours au Séminaire du Cinquantième de la déclaration universelle des droits de l'homme organisé par la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa et le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Congo, *Droits de l'homme et droit international humanitaire*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 1999, pp. 131-173.
L'accord de Syrte du 18 avril 1999 pour le règlement des différends dans les Grands Lacs – Note de lecture, *Revue africaine de droit international et comparé*, vol. 11, n°3, octobre 1999, pp. 418-436.
La Cour pénale internationale envisagée dans ses rapports avec le Conseil de sécurité des Nations Unies, *L'Afrique et les enjeux de la mondialisation*, *African Society of International and Comparative Law, Proceedings 11* (1999), pp. 321-333.
L'ambiguïté de l'humanité en droit international, Leçon inaugurale à l'occasion de la rentrée académique 1998-1999 des universités officielles du Congo, Académie des Beaux-Arts, Kinshasa, 1999, 19 pp.
Universalisme et régionalisme en droits de l'homme et des peuples, Actes des IV^e Journées philosophiques de Kimwenza, Faculté de philosophie Saint Pierre Canisius, Kinshasa, Edition Loyola, 2000, pp 73-82.
- 1998 Ébauche de la notion de « conflit anarchique », *Mise en œuvre du droit international humanitaire dans le contexte des conflits dits anarchiques*, Actes du cinquième séminaire conjoint OUA-CICR à l'intention des ambassadeurs accrédités auprès de l'OUA élargi aux membres du Conseil de

- sécurité de l'ONU et au Conseil de l'Europe, Addis Abeba, *New Conference Centre – ECA*, 30-31 mars 1998, Oman, *Vision Africa*, 1998, pp. 55-64.
The Uncertain Role of the « Civil Society » in the Resolution of an « Anarchic Conflict », *ibid*, pp. 103-109.
- Le « conflit anarchique » en question, *Revue de droit africain* (Bruxelles), n°7 juillet 1998, pp. 232-242.
- Le rôle incertain de la société civile dans le règlement des conflits internes, *L'État de droit en Afrique à l'orée de l'an 2000. Quelles perspectives ?*, Actes des premières journées juridiques africaines de Bruxelles, 25-26 septembre 1998, Katholiek Universiteit Brussel, Bruxelles, RDJA, 2000.
- 1997 La doctrine d'ingérence humanitaire revisitée, *Revue africaine de droit international et comparé*, vol. IX, n°3, septembre 1997, pp. 600-638.
- Remarques liminaires sur l'acte constitutionnel. Haïti : La constitution de 1987 et les droits de l'homme, *Actes du colloque international (MICIVIH-PNUD)*, des 28-29 avril 1997 tenu à Port-au-Prince, Edités par la Mission civile internationale en Haïti, OEA/ONU, 1998, pp. 29-32.
- 1995 Le parapluie humanitaire de l'enfant, *Revue interdisciplinaire des droits de l'homme*, vol. I, n°1, 1995, pp. 5-23.
- 1994 Faut-il instituer un mécanisme juridictionnel africain de règlement des différends ? *African Society of International and Comparative Law, Proceedings 6* (1994), pp. 21-55.
- L'idée d'ingérence à la lumière du nouvel ordre mondial, *Revue africaine de droit international et comparé*, vol. VI, n°1, 1994, pp. 14-44.
- 1993 L'ordre juridique à l'épreuve des réalités, *Revue africaine de droit international et comparé*, vol. V, n°1, 1993, pp. 67-83.

Principaux enseignements au Congo et à l'étranger

- 2010 Actualité du droit de la mer sur la côte Atlantique africaine, cours au Tribunal international du droit de la mer, Hamburg (Allemagne), septembre 2010.
- 2000 Cours de droit international public, Vrije Universiteit Brussel, octobre 2000.
- 1990-1993 Cours de droits de l'homme, Facultés catholiques de Kinshasa, 1990-1993.
- 1987-2000 Cours de droit international humanitaire, Faculté de droit, Université de Kinshasa, R. d. du Congo.
- Cours de droit de la mer, Faculté de droit, Université de Kinshasa, R. d. du Congo.
- 1988-1990 Cours de droit de la mer, Faculté de droit et des sciences économiques, Université de Bangui, République centrafricaine, 1988-1990.

Distinctions honorifiques

- 2007 Reconnaissance de participation active et de contribution utile à la 8th *International Conference of the Chief Justices of the World*, Lucknow, Inde, 7-12 décembre 2006.
- 2005 Reconnaissance de participation active et de contribution utile à la 6th *International Conference of the Chief Justices of the World*, Lucknow, Inde, 9-13 décembre 2005.
- Diplôme d'honneur de « Formateur pacifiste » décerné par le Réseau congolais pour la promotion et la défense des droits humains et des libertés académiques.
- 1999 Certificat de « Meilleur africaniste » décerné par le Club des Africanistes de l'Université de Kinshasa.

2. Noguchi, Motoo (Japon)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade du Japon aux Pays-Bas adresse ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, en référence à la note ICC-ASP/11/S/06 du 23 avril 2012, a l'honneur d'informer ce dernier que le gouvernement japonais a décidé de nommer M. Motoo Noguchi, ancien juge international de la Chambre de la cour suprême des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, en qualité de candidat à l'élection des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes qui se tiendra lors de la onzième session de l'Assemblée des États Parties à La Haye du 14 au 22 novembre 2012.

Sont jointes à cette note le curriculum vitae de M. Motoo Noguchi et une déclaration de qualifications.

[...]

Exposé de qualifications

La présente est une déclaration établie conformément au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties quant à la procédure de nomination et d'élection des membres du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes (ICC-ASP/1/Res.7), adoptée le 9 septembre 2002.

M. Motoo Noguchi répond entièrement aux critères énoncés au paragraphe 1 de la résolution précitée (ICC-ASP/1/Res.7) : « les candidats doivent jouir de la plus haute considération morale, être connus pour leur impartialité et leur intégrité et être compétents en matière d'assistance aux victimes de crimes graves. »

M. Motoo Noguchi jouit de la plus haute considération morale, est reconnu pour son impartialité et son intégrité, qualités qu'il a cultivées depuis le début de sa carrière de procureur au ministère de la Justice japonais en 1985. Il a en outre été reconnu internationalement pour son efficacité en qualité de juge international de la Chambre de la Cour suprême des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) de 2006 à juillet 2012.

M. Noguchi possède des compétences solides en matière d'aide aux victimes de crimes graves. Les CETC furent la première cour internationale hybride où ont été introduites la réparation et la participation effectives des victimes aux procédures pénales. Au cours de son mandat de six années en tant que juge international des CETC, il a jugé des affaires de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide commis entre 1975 et 1979 sous le régime Khmer rouge. Il est à l'origine d'un jugement et de décisions concernant la réparation des victimes et leur participation en tant que parties civiles. Il a également œuvré pour les CETC en tant que membre des Sessions plénières, du Comité des règles et procédures et du Comité de l'administration judiciaire. Dans ce contexte, il a joué un rôle central dans l'établissement et la réforme des modalités et procédures sous-tendant la réparation et la participation des victimes. Son expérience récente et de première main couplées à une connaissance approfondie des façons de soulager les victimes dans des cas d'atrocités de masse seront très utiles dans la mise en œuvre de l'aide aux victimes de crimes graves dans le système de la CPI.

Les compétences de M. Noguchi en matière d'aide aux victimes de crimes graves se sont notamment exprimées à travers ses activités en Asie d'expert chevronné dans le domaine de la justice pénale internationale. Il a mené des recherches et donné de nombreuses conférences sur le sujet à plusieurs titres : notamment en tant que professeur de l'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI), qu'expert invité à la Présidence de la CPI, en tant que chargé de cours invité à la *Yale Law School*, et plus précisément au *Schell Center for International Human Rights and MacMillan Center for International and Area Studies* à

Yale, Programme d'Études sur les génocides, et en tant que professeur invité à l'Université de Tokyo, École des Arts et des sciences, Programmes de sécurité humaine.

Depuis le mois de juin 2012, fort de cette riche expérience, M. Noguchi supervise le Département de la coopération internationale de l'Institut de recherche et de formation du ministère de la Justice, où il gère l'aide juridique technique en faveur des pays asiatiques en phase de justice transitionnelle. En cette qualité, il demeure le mieux placé pour poursuivre un dialogue avec les plus hautes instances des États d'Asie dans le but de promouvoir les activités de la CPI, et en particulier le Fonds au profit des victimes.

Curriculum vitae

Renseignements personnels

Date et lieu de naissance : 1^{er} avril 1961, Tokyo, Japon

Sexe : Masculin

Nationalité : Japonaise

Expérience professionnelle

Mai 2006 – 15 juillet 2012 Juge international, Chambre de la Cour suprême, Chambres extraordinaires au sein des Tribunaux cambodgiens (CETC ou Procès des Khmers rouges)

A traité des affaires de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide perpétrés de 1975 à 1979 sous le régime Khmer rouge, y compris prises de décision concernant la réparation et la participation des victimes aux procédures pénales en qualité de parties civiles. A œuvré en tant que membre des sessions plénières, du Comité des règles et procédures et du Comité d'administration judiciaire, et s'est chargé d'établir et de réformer les modalités et procédures concernant les réparations et la participation des victimes.

Juin 2012 Directeur, Département de la Coopération internationale, Institut de recherche et formation, ministère de la Justice, Japon.

A dirigé les services d'aide juridique technique auprès du ministère de la Justice en faveur des pays en phase de justice transitionnelle à travers les programmes ODA du Japon.

Juin 2004 Avocat principal, ministère des Affaires étrangères, Bureau international des Affaires juridiques, Division internationale des Affaires juridiques.

A fourni des conseils juridiques sur la justice pénale internationale, y compris à la CPI.

Septembre 2009 Professeur invité, Université de Tokyo, École des Arts et des Sciences, Programmes de sécurité humaine.

Animation d'un séminaire sur la justice pénale internationale (en anglais).

Juin 2004 – juin 2012 Professeur, Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI, Tokyo).

A promu des standards internationaux et renforcé la coopération mutuelle des pays membres de l'ONU dans le domaine de la prévention de la criminalité et de la justice pénale.

| | |
|----------------------------|--|
| Septembre 2006 – août 2007 | <p>Chargé de cours invité, <i>Yale Law School, Schell Center for International Human Rights.</i></p> <p>Chargé de cours invité, <i>MacMillan Center for International and Area Studies</i> à Yale, Programme d'Études sur les génocides.</p> <p>A mené des recherches sur la justice pénale internationale.</p> |
| Juin – juillet 2005 | <p>Expert invité, Présidence, Cour pénale internationale</p> <p>A mené des recherches pour la préparation de l'accession du Japon au Statut de Rome.</p> |
| Avril – juin 2004 | <p>Ministère public principal et Directeur, Section des Affaires étrangères et de la Criminalité juvénile, bureau du Ministère public, district de Tokyo, secteur de Hachioji, ministère de la Justice.</p> <p>Responsable des enquêtes criminelles et des poursuites dans le secteur ouest de Tokyo.</p> |
| Mars 2000 – mars 2004 | <p>Conseiller, Banque asiatique de développement (BAD), Bureau de l'Avocat général (Manille, détaché par le gouvernement japonais).</p> <p>A élaboré et mis en place les activités de la BAD concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme en vue de promouvoir l'adhésion des pays membres aux standards internationaux. A également participé à un projet d'aide financière et technique sur les réformes juridiques et judiciaires.</p> |
| Avril 1996 – avril 2000 | <p>Professeur, ministère de la Justice, Institut de recherche et de formation.</p> <p>Était chargé de la programmation, la mise en œuvre et l'animation de programmes de formation pour (i) les procureurs japonais et d'autres cadres du ministère de la Justice, et pour (ii) des praticiens du droit issus de pays en développement d'Asie dans le cadre des programmes ODA du Japon.</p> |
| Avril 1985 – mars 1996 | <p>Procureur, ministère de la Justice (Tokyo, Toyama, Maebashi et Fukushima).</p> <p>Responsable des enquêtes criminelles, poursuites, jugements et procédures d'appel pour divers types de délits, y compris des crimes auprès du bureau du Ministère public.</p> |

Qualifications professionnelles

1982 A réussi l'examen national du Barreau au Japon

Études universitaires

1983 Diplôme de droit (LLB), Université de Tokyo, Faculté de droit

1985 Diplômé de l'Institut de recherche et de formation juridiques de la Cour suprême japonaise

Activités académiques

1992-1993 Professeur invité, Université de Washington, École de droit, États-Unis

Langues

Japonais : langue maternelle

Anglais : courant à l'écrit et à l'oral

Français : connaissances passives

Principales publications et articles concernant les crimes internationaux et la justice post-conflit

Publications

- *Lecture Series International Human Rights Law Volume 4, International Implementation of International Human Rights Law*, Chapitre 25, Structure juridique et défis pratiques des CETC (Shinzansha, 2011, en japonais)
- *International Criminal Court – Trying the Most Serious International Crimes*, Chapitre 7, La Cour pénale internationale dans le contexte du droit pénal international et ses interrelations avec le système juridique national (Toshindo, 2008, en japonais)
- *Law and Policy Reform at the Asian Development Bank*, Édition 2003 (co-éditeur, publié par la BAD en 2004, en anglais)
- *Staff Training Handbook on Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism* (co-auteur, publié par la BAD en 2004, en anglais)
- *Overview and Country Study Summaries on Judicial Independence* (co-éditeur, rapport final du projet d'aide technique régionale de la BAD, 2003, en anglais)
- *Manual on Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism* (co-éditeur, publié par la BAD en 2003, en anglais)

Articles dans des périodiques juridiques

- La situation actuelle et les défis de la Cour pénale internationale et le rôle du Japon (*Horitsuno-Hiroba*, 2007, en japonais)
- *Criminal Justice in Asia and Japan and the International Criminal Court (International Criminal Law Review*, Volume 6, Numéro 4, décembre 2006, en anglais)
- Les procès Khmers rouges cambodgiens à l'œuvre : leurs fondements et le rôle du Japon (*Jurist*, N° 1321, Édition du 15 octobre 2006, Yuhikaku, en japonais)
- La CPI aujourd'hui : Observation de la situation actuelle et accession à la Cour internationale de Justice (*Jurist*, N° 1309, Édition du 1^{er} avril 2006, Yuhikaku, en japonais)
- Rapports de terrain sur la réforme juridique et judiciaire en Asie (*Horitsuno-Hiroba*, 2000-2002, en japonais)

Principaux discours et cours magistraux lors de conférences, symposiums et séminaires

- Intervenant lors de la Discussion de clôture du panel, Conférence de conclusion du *International Criminal Procedure Expert Framework*, La Haye, 2011
- Président des Sessions 1 et 3, Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO). Réunion des experts juridiques sur le statut de Rome de la Cour pénale internationale : questions et défis, Kuala Lumpur, 2011
- Membre du conseil, 3^e et dernière réunion du *International Criminal Procedure Expert Framework*, La Haye, 2010
- Personne ressource internationale, Séminaire international sur l'application des lois et les activités de protection des témoins et victimes, Jakarta, 2010
- Orateur, Aspects juridiques et autres de l'accession du Japon au Statut de Rome de la CPI, Symposium sur les nouveaux développements du droit pénal international, Beijing, 2009
- Membre du corps enseignant des 1^{er} et 2^e Instituts d'été de l'*Asian International Justice Initiative*, Bangkok (2008) et Bali (2009)
- Intervenant, Défis du Procès Khmers rouges, Symposium international sur l'étude des génocides et consolidation de la paix, Université de Tokyo, 2008
- Membre du corps enseignant de l'Institut international des hautes études en sciences criminelles (ISISC), Sixième cours de spécialisation en droit pénal international, Justice post-conflit, Syracuse, Italie, 2007

- Orateur, Ratification par le Japon du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, Conférence sur la justice pénale internationale, Turin, Italie, 2007
- Conférencier invité, Procès Khmers rouges et ses implications pour la justice pénale internationale, *Stanford International Law Society Lecture*, Stanford Law School, 2007
- Orateur, Procès Khmers rouges : Justice, maintenant ou jamais, Séminaires d'automne 2006 Études sur les génocides, *MacMillan Center for International and Area Studies* à Yale, 2006
- Orateur, Procès Khmers rouges : responsabilité pénale individuelle après trente ans, *Harvard Law School*, Programmes sur les droits de l'Homme, 2006
- Orateur, Procès Khmers rouges : Ownership of Justice, *Yale Law School*, *Schell Center for International Human Rights*, *Yale Law School*, 2006
- Orateur, La Cour pénale internationale aujourd'hui, Conférencier invité, Université de Sophia, Faculté de droit, 2005, Tokyo
- Orateur, Crimes liés à la drogue au Japon, 2^e Conférence régionale Asie/Pacifique de l'Association internationale des procureurs, 2004, Hong Kong
- Intervenant, 9^e Conférence annuelle de l'Association internationale des procureurs, 2004, Séoul
- Orateur, Caractéristiques du système japonais de justice pénale, Cour suprême du Costa Rica, San José, 2004
- Organisateur principal, animateur et orateur, Symposium international pour l'indépendance judiciaire, 2003, Manille
- Organisateur principal, Ateliers sur l'Indépendance judiciaire, 2002, (Bangkok et Manille)
- Délégation BAD, Réunions annuelles de la *Task force* Action financière sur le blanchiment d'argent (FATF), 2002 (Hong Kong et Paris), 2003 (Paris et Berlin)
- Délégation BAD, Réunions annuelles du Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment d'argent (APG), 2001 (Kuala Lumpur), 2002 (Brisbane), 2003 (Macao); et ses Ateliers Typologies, 2000 (Auckland), 2001 (Singapour)

3. Rehn, Elisabeth (Finlande)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade de Finlande présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note du Secrétariat ICC-ASP/11/06 en date du 23 avril 2012, a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement finlandais a présenté la candidature de M^{me} Elisabeth Rehn, Ministre, à l'élection des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes.

Un énoncé des qualifications de M^{me} Rehn, ainsi que sa notice personnelle, sont joints à la présente note. Cet énoncé est présenté conformément au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7 de l'Assemblée des États Parties concernant la procédure de présentation des candidatures à l'élection et d'élection des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes.

[...]

Exposé des qualifications

Énoncé présenté conformément au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties relative à la procédure de présentation des candidatures à l'élection et d'élection des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes (ICC-ASP/1/Res.7), adoptée le 9 septembre 2002.

M^{me} Elisabeth Rehn est une personne jouissant d'une haute considération morale et connue pour son impartialité et son intégrité.

Après une longue carrière de membre du Parlement finlandais, de 1979 à 1990, M^{me} Elisabeth Rehn a été nommée en 1990 Ministre de la défense, première femme à avoir jamais occupé de telles fonctions dans le monde. Elle a également été chargée, en 1991, du Ministère de l'égalité. Aux termes de l'article 60 de la Constitution finlandaise (Loi N° 731/1999), les membres du gouvernement doivent être des citoyens finlandais connus pour leur honnêteté et leur compétence. Les ministres sont responsables devant le Parlement de l'accomplissement de leurs fonctions officielles. Tous les ministres qui participent à l'examen d'une question au sein du Cabinet sont responsables de la décision prise, à moins d'avoir formulé une objection reflétée dans le compte-rendu de la réunion. Depuis qu'elle exerce des fonctions publiques, M^{me} Rehn a toujours joui de l'entière confiance et du solide soutien de la société finlandaise. Sa large popularité l'a amenée à être candidate lors des élections présidentielles de 1994, à l'occasion desquelles elle s'est présentée contre M. Martti Ahtisaari. Ayant reçu plus de 46 pour cent des voix au dernier tour, elle est ainsi devenue la première femme Présidente de la Finlande. En 1995-1996, M^{me} Rehn a été membre du Parlement européen. En 2005, elle a été nommée Ministre honoraire en hommage à son dévouement inlassable au service du peuple finlandais.

Après une longue et éminente carrière en Finlande, M^{me} Elisabeth Rehn a entrepris une nouvelle carrière au niveau international. Elle a été, de 1995 à 1998, Rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République de Croatie, en République fédérale de Yougoslavie, en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-République yougoslave en Macédoine. En 1998 et 1999, elle a été nommée Représentante spéciale du Secrétaire général en Bosnie-Herzégovine avec rang de Secrétaire générale adjointe de l'ONU. En 2001-2002, elle a été experte indépendante d'UNIFEM sur l'impact de la guerre sur les femmes. En se fondant sur les conclusions dégagées à ce titre, elle a rédigé en collaboration avec S.E. M^{me} Ellen Johnson Sirleaf un rapport intitulé « Les femmes, la guerre et la paix ». M^{me} Rehn a été invitée à plusieurs occasions à se prononcer, en tant qu'expert, sur des questions liées aux crimes de guerre et à leur impact sur les femmes, la consolidation de la paix et le rôle des femmes. Elle a également exercé de hautes fonctions dans ces domaines spécialisés.

L'éminente carrière de M^{me} Elisabeth Rehn reflète concrètement la haute considération morale dont elle jouit ainsi que son impartialité et son intégrité.

M^{me} Elizabeth Rehn a une expérience et une compétence reconnues en matière d'assistance aux victimes de crimes graves.

M^{me} Rehn a été nommée au Conseil de direction du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale en 2009. Depuis 2010, elle a exercé les fonctions de Présidente du Conseil de direction. Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Présidente, elle a été très activement impliquée dans la collecte de fonds pour le Fonds au profit des victimes. Au cours de son mandat, le nombre de pays versant des contributions financières au Fonds au profit des victimes a continué d'augmenter.

M^{me} Elisabeth Rehn est une spécialiste internationalement reconnue des questions liées aux crimes les plus graves, ayant eu l'occasion, après en avoir été elle-même témoin, de faire rapport sur ces crimes et sur leur impact sur les victimes dans l'ouest des Balkans et en Afrique. Elle a acquis une expérience de première main sur le terrain et une profonde compréhension de la situation des victimes de la violence. Elle a également eu l'occasion, lors de ses dépositions devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, de se familiariser directement avec les difficultés juridiques auxquelles sont confrontées les victimes des crimes les plus graves. Ces dernières années, M^{me} Rehn a été extrêmement

active dans le cadre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, et s'est intéressée tout particulièrement au rôle que jouent les femmes dans la prévention et le règlement des conflits. Maintes et maintes fois, elle a mis en relief l'importance de la justice et du rejet de l'impunité. Elle a également plaidé sans relâche pour faire admettre la nécessité de reconnaître les circonstances spéciales des femmes ayant survécu à la violence.

M^{me} Elisabeth Rehn connaît fort bien les questions liées aux réparations et à la difficulté qu'il y a de faire en sorte que ces réparations aillent aux plus vulnérables. Elle a évoqué cette question dans ses rapports ainsi que dans ses recommandations, de même que dans ses conférences et ses déclarations publiques. En outre, M^{me} Rehn défend ardemment l'autonomisation des femmes. Tout au long de sa carrière internationale, M^{me} Rehn s'est entièrement consacrée à répondre aux besoins particuliers des victimes des crimes les plus graves et à améliorer leur statut.

M^{me} Elisabeth Rehn est disponible et peut s'acquitter de ses fonctions de façon permanente.

M^{me} Elisabeth Rehn a consacré la majeure partie de sa vie publique à la cause des plus vulnérables. Dans l'exercice de ses éminentes fonctions, elle s'est toujours attachée à susciter une prise de conscience accrue de questions comme les violations des droits de l'homme, la situation des victimes de crimes de guerre et d'autonomisation des femmes et à les porter à l'attention de la communauté internationale. Elle continue, avec son dynamisme habituel et en sa qualité de spécialiste réputée, à s'occuper activement de ces questions.

M^{me} Elisabeth Rehn est une conférencière très demandée dans toutes les régions du monde. En outre, elle participe régulièrement à différentes réunions d'experts au siège de l'Organisation des Nations Unies à New-York. M^{me} Rehn ayant quitté ses fonctions permanentes, elle aura la latitude requise pour consacrer régulièrement son temps et ses efforts au Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes. M^{me} Rehn est vivement désireuse de servir une cause qui revêt pour elle une importance extrême.

M^{me} Elisabeth Rehn a l'expérience de la collecte de fonds.

M^{me} Elisabeth Rehn, économiste de formation, a exercé de hautes fonctions au sein d'organisations non gouvernementales, comme l'UNICEF, l'UNIFEM, la Croix-Rouge finlandaise, WWF et, plus récemment, le Fonds au profit des victimes de la CPI. La collecte de fonds a occupé une place importante dans les fonctions qu'elle a exercées dans ce cadre. Au cours de sa longue carrière, M^{me} Rehn a développé un excellent réseau à un niveau élevé dans les milieux gouvernementaux et internationaux, ainsi qu'avec la société civile. Elle est réputée pour son éloquence et ses excellentes aptitudes sociales.

Curriculum vitae

Renseignements personnels

Date de naissance : 6 avril 1935, Helsinki

Études universitaires

Licence en sciences économiques, Helsinki, 1957.

Distinctions honorifiques

Ministre, 2005; Docteur honoris causa en économie, 1994; Docteur honoris causa en sciences politiques, 1998.

Langues

Suédois, finlandais, anglais, allemand.

Fonctions publiques

- Membre du Parlement finlandais, 1979–1995.
- Membre du Parlement européen, 1995–1996.
- Ministre de la défense, 1990–1995.
- Ministre de l'égalité, 1991–1995.
- Candidate à la présidence, 1994, 2000.

Expérience internationale

- Rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République de Croatie, en République fédérale de Yougoslavie, en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, 27 septembre 1995 – 15 janvier 1998.
- Amicus curiae invitée par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dans le cadre des affaires contre Radovan Karadžić et Ratko Mladić, 1996.
- Secrétaire générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies, Représentante spéciale du Secrétaire général en Bosnie-Herzégovine, 16 janvier 1998 – 15 juillet 1999.
- Experte indépendante d'UNIFEM sur l'impact de la guerre sur les femmes et co-auteur, avec S.E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, du rapport intitulé « Les femmes, la guerre et la paix », 2001-2002.
- Pacte de stabilité pour le sud-est de l'Europe, Présidente du Groupe de travail 1, Démocratisation et droits de l'homme, 2003-2004.
- Programme des Nations Unies pour le développement, Examen par des experts indépendants du Programme d'assistance au peuple palestinien dans les territoires occupés, Palestine, 2004.
- Présidente honoraire du projet « United World College » en Bosnie-Herzégovine depuis 2005 et Présidente du Conseil d'administration du projet « Éducation pour la transition du conflit vers l'internationalisme », 2006.
- Témoin à charge, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, 2008.
- Co-organisatrice, *Women Leaders' Colloquium*, Liberia, 2006-2009.
- Invitée à se rendre au Yémen pour des discussions avec des dirigeants politiques concernant le rôle des femmes dans la prise de décision, avril 2009.
- Visites fréquentes sur le terrain et nombreux contacts avec les victimes de la violence.
- Experte indépendante, pour l'Organisation des Nations Unies et le Ministère des affaires étrangères de la Finlande, sur la consolidation de la paix et la gestion des crises dans le contexte de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.
- Invitée par l'Organisation des Nations Unies, différents gouvernements et organismes, comme conférencière à Addis Abeba, au Mali, à Moscou, à Djakarta, à Aceh, à Nairobi, à Bujumbura, à Séoul et à Pretoria.
- Membre du Conseil de direction, Fonds au profit des victimes, Cour pénale internationale, 2009.
- Présidente du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes, Cour pénale internationale, 2010.
- Membre du Groupe de personnalités de haut niveau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, chargé d'un rapport sur les violences sexuelles commises par les troupes armées en République démocratique du Congo, 2011.

Participation à des organisations non gouvernementales et fonctions occupées

- Comité finlandais pour l'UNICEF, 1982-1994, Présidente 1988-1993.
- Croix-Rouge finlandaise, Vice-présidente 1984-1988.
- WWF Finlande, Conseil d'administration, Présidente 2000-2006.
- UNIFEM Finlande, Vice-présidente du Conseil, 2003-2005.
- Membre de *Global Leadership Foundation*.
- Membre du Conseil consultatif du *Regional Women's Lobby* pour le sud-est de l'Europe.
- Conseiller principal pour l'égalité des sexes pour l'Afrique occidentale au sein de l'Initiative de gestion des crises.
- Membre du Conseil exécutif pour *European Leadership Network* (ELN).
- Membre du Conseil de direction des femmes pour *Women International Security* (WIS).
- Présidente du Comité consultatif de Femmes Afrique Solidarité.

4. Toscano Amores, Denys (Équateur)

[Original : espagnol]

Note verbale

La Mission permanente de l'Équateur aux Nations Unies adresse ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et a l'honneur de se référer à la note ICC-ASP/11/S/110 du 17 octobre 2012 concernant la prolongation de la période de présentation des candidatures à l'élection de membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes, qui se tiendra à La Haye à la onzième session de l'Assemblée du 14 au 22 novembre 2012.

Le Gouvernement de l'Équateur confirme, par la présente, sa décision de présenter la candidature de M. Denys Toscano, qui a par ailleurs été entérinée par le Groupe des États de l'Amérique latine et des Caraïbes (GÉALC).

Comme le démontre bien l'exposé des qualifications ci-joint, la Mission permanente de l'Équateur estime que son candidat, M. Denys Toscano, est une personne jouissant d'une haute considération morale, est connu pour son impartialité et intégrité et a une compétence reconnue au niveau international en matière d'assistance aux victimes de crimes graves. Il remplit donc les exigences énoncées au paragraphe 1 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7 sur la procédure de mise en candidature à l'élection et d'élection de membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes de crimes relevant de la compétence de la Cour et de leurs familles.

La Mission permanente de l'Équateur aux Nations Unies profite de l'occasion pour renouveler son assurance, au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, de sa considération distinguée.

Exposé de qualifications

La présente est une déclaration établie conformément au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties quant à la procédure de nomination et d'élection des membres du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes (ICC-ASP/1/Res.7), adoptée le 9 septembre 2002.

De par sa formation et son expérience, M. Denys Toscano, diplomate de carrière aux affaires étrangères de l'Équateur, répond entièrement aux critères énoncés au paragraphe 1 de la résolution précitée, car il est une personne jouissant d'une haute considération morale, il est connu pour son impartialité et son intégrité et est compétent en matière d'assistance aux victimes de crimes graves.

Suit un résumé du curriculum vitae de M. Denys Toscano :

Études universitaires :

- Doctorat in jurisprudence, Université centrale d'Équateur.
- Brevet d'avocat, Université centrale d'Équateur.
- Diplôme de deuxième cycle (*Licencia*) en sciences politiques et sociales, Université centrale d'Équateur.
- Maîtrise en commerce extérieur et finance internationale, Université de Barcelone, Espagne.
- Diplôme en économie internationale et commerce extérieur, Université de Barcelone, Espagne.
- Diplôme en économie, Université San Francisco, Quito, Équateur.
- Diplôme en droit du développement, spécialité en négociations économiques internationales, Organisation internationale du droit du développement (OIDD), Rome, Italie.

Expérience professionnelle :

| | |
|------------------------|--|
| 1988-2003 | New-York : Membre de la Mission de l'Équateur aux Nations Unies. Responsabilité au sein du Conseil de sécurité et des comités de l'Assemblée générale pour les questions économiques, budgétaires et administratives, ainsi que pour la décolonisation et et autres dossiers spéciaux. |
| Janv. 2001-déc. 2003 | New-York : Vice-président, Conseil de direction du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD/FNUAP). |
| Déc. 2005-juillet 2006 | Quito : Directeur général pour l'intégration, Ministère des affaires étrangères. |
| Nov. 2005-août 2006 | Quito : Directeur général pour les politiques multilatérales et les organisations internationales, Ministère des affaires étrangères. |
| Octobre 2008 | Mexico : Rapporteur pour la Première réunion ministérielle sur la sécurité publique dans les Amériques. |
| Août 2006-janv. 2008 | Consul-général de l'Équateur, Milan, Italie. |
| Janv. 2008-mai 2012 | Washington : Représentant suppléant de l'Équateur à l'Organisation des États américains. |
| Depuis mai 2012 | Directeur, Système interaméricain des droits de l'homme. |

5. Viķe-Freiberga, Vaira (Lettonie)

[Original : anglais]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères de la République de Lettonie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement de la République de Lettonie a décidé de présenter la candidature de M^{me} Vaira **Viķe-Freiberga** à la réélection (mandat 2013-2015) des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes lors des élections qui doivent avoir lieu à la onzième session de l'Assemblée des États Parties, qui se tiendra à La Haye du 14 au 22 novembre 2012.

M^{me} Vaira **Viķe-Freiberga** a été élue membre du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale de la CPI en 2009. Le Gouvernement de la République de Lettonie

accorde une grande importance à l'engagement et aux compétences de M^{me} Vaira **Vīķe-Freiberga** dans le travail du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale de la CPI. Sa longue expérience professionnelle lui permet d'être hautement qualifiée pour répondre à toutes les conditions énoncées au paragraphe 1 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7. Elle jouit d'une haute considération morale, est connue pour son impartialité et son intégrité, et a une compétence reconnue dans les matières dont s'occupe le Fonds d'affectation spéciale. Le Gouvernement de la République de Lettonie tient à souligner que la vaste expérience de M^{me} Vaira **Vīķe-Freiberga** constituerait une contribution précieuse à l'œuvre du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale, le travail du Fonds en vue de faire respecter l'état de droit et son engagement visant à mettre un terme à l'impunité étant de plus en plus importants et nécessaires.

Un curriculum vitae détaillé du professeur Vaira **Vīķe-Freiberga** est joint à la présente note.

[...]

Curriculum vitae

M^{me} Vaira Vīķe-Freiberga a été Présidente de la République de Lettonie de 1999 à 2007. Elle a mis en œuvre les intérêts relevant de la politique étrangère de la Lettonie et a supervisé son entrée dans l'Union européenne (UE) et dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Elle a en outre suscité la reconnaissance de la nation dans le monde grâce à son travail au sein des Nations Unies (ONU) et de l'UE, ainsi qu'à d'autres activités internationales. Elle reste active au niveau international et continue à défendre la liberté, l'égalité et la justice sociale. En 2007, elle a été nommée vice-présidente d'un groupe de réflexion sur l'avenir à long terme de l'UE, et est également Présidente du Groupe de haut niveau chargé de la question de la liberté et du pluralisme des médias dans l'UE.

Vaira Vīķe est née à Riga (Lettonie), mais a fui le pays avec ses parents à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle a passé une partie de son enfance dans les camps de réfugiés en Allemagne puis a été scolarisée au Maroc français avant de s'installer au Canada en 1954. Après avoir obtenu un doctorat à l'Université McGill en 1965, elle est devenue une porte-parole de premier plan en matière politique et scientifique, puis professeur de psychologie et chercheur interdisciplinaire à l'Université de Montréal. Elle a publié onze ouvrages et de nombreux articles, essais ou chapitres d'ouvrages et a été l'auteur de nombreux discours.

En 1998, elle a regagné son pays natal et y est devenue Directrice du nouvel Institut letton. Elle a été élue Présidente de la République par le Parlement letton en 1999, puis réélue en 2003.

Elle a le statut de membre, membre du conseil ou présidente de vingt-quatre organisations internationales, dont le Conseil des dirigeantes mondiales, le Club de Madrid et le Conseil européen des relations étrangères. Elle a été lauréate de trente-sept ordres du mérite et de dix-sept doctorats honoris causa, ainsi que de nombreux prix et distinctions honorifiques, parmi lesquels figurent le Prix Hannah Arendt à la pensée politique en 2005, la Médaille Hayek pour la promotion de la liberté et du libre-échange en 2009 et le Prix Konrad Adenauer en 2010 pour sa participation à la construction politique d'une Europe unie.
